

Michel LEFEBVRE
Conseiller départemental du canton de
Denain

Maire de Douchy-les-Mines

Tél. : 03 27 22 22 06

Fax : 03 27 22 22 09

Mél :

m.lefebvre.maire@wanadoo.fr

Réf : CAB 2017 -003

Monsieur Jean-René LECERF
*Président du Conseil Départemental
du Nord*
Hôtel du Département
51 rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex

Douchy-les-Mines, le 9 janvier 2017

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer votre bienveillante attention sur la situation des associations de défense des victimes de l'amiante et de leurs familles, que la nouvelle majorité départementale a décidé de ne plus soutenir financièrement.

Pour mémoire, lors de la précédente mandature, j'avais, en ma qualité de Vice-Président en charge de la santé, porté une proposition visant à aider ces associations, notamment via l'affectation d'une enveloppe de 100 000 €.

Celles-ci effectuent en effet un remarquable travail d'accompagnement auprès de personnes souffrant de pathologies liées à l'exposition à l'amiante et de familles endeuillés par la perte d'un proche due au contact prolongé avec ce matériau cancérigène.

Je crois utile de rappeler que cette proposition, qui répondait à une logique d'utilité publique, avait alors été acceptée à l'unanimité de l'assemblée départementale, lors du vote du 16 octobre 2012.

Il s'agissait alors de permettre aux associations concernées de disposer des moyens de fonctionnement nécessaires pour faire face à une charge de travail conséquente, le nombre de leurs adhérents étant malheureusement très important.

Au travers du versement de cette subvention, le Département du Nord affirmait sa solidarité vis-à-vis de celles et ceux qui ont été directement ou indirectement atteints par le scandale sanitaire de l'amiante.

Aussi je ne peux que m'indigner du désengagement du Département dans le financement de partenaires associatifs dont nul ne peut contester l'apport pour nos concitoyens.

Je m'offusque également de lire dans la presse régionale que le Département était « *un véritable tiroir-caisse* », selon les termes de la Vice-Présidente chargée de la santé, de la prévention et de la communication.